COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Retour sur la mobilisation contre le Mercosur!

La première alliance syndicale agricole FNSEA-Jeunes Agriculteurs a appelé à se mobiliser ce vendredi dans toute la France contre le traité de libre-échange entre l'UE et des pays latino-américains du Mercosur.

Le premier groupe sucrier, Téréos, a fermé trois sucreries en raison d'un règlement européen de 2005 qui oblige la France à réduire sa production de sucre d'au moins 6 millions de tonnes afin de permettre à des pays tiers d'exporter leur production sucrière vers l'UE sans aucun droit de douane... Cette splendeur du libéralisme et du « marché ouvert où la concurrence est libre » a conduit ce même groupe qui licencie en France à s'implanter au Brésil où il fabrique du sucre de canne qu'il exporte en Europe.

Le groupe laitier Lactalis qui bénéficie de 18,6 millions d'euros d'aides publiques selon le rapport de notre commission d'enquête sénatoriale rédigé par mon collègue Fabien Gay, mais compresse les prix du lait à la production, éjecte des producteurs de nos régions de sa collecte. Après s'être implanté au Brésil au printemps, ce groupe vient d'acquérir une entreprise laitière en Nouvelle-Zélande pour une valeur de deux milliards d'euros. Autrement dit, Lactalis, comme Téréos, veulent profiter à plein des traités de libre-échange pour grossir leurs profits tout en étouffant nos producteurs, avec le projet d'importer du lait et des produits laitiers, du sucre, des biocarburants fabriqués à partir des grandes fermes-usines dans les pays du Pacifique.

La Commission européenne vient d'utiliser une entourloupe supplémentaire pour imposer le traité de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur. Depuis des années, les négociateurs préparent ce que l'on appelle un « traité mixte », c'est-à-dire un accord comprenant un volet commercial et un volet politique. Ceci implique, comme pour le traité avec le Canada l'approbation de tous les États membres et de leurs Parlements nationaux ainsi que le vote positif du Parlement européen. Mais si la manigance antidémocratique en cours aboutit, l'accord commercial sera mis en œuvre même dans l'hypothèse où le volet dit « politique » serait rejeté par un ou plusieurs États membres !

Et voilà qui coûte cher à nos paysans ! Notre ennemi ce ne sont pas les normes, mais la voracité des prédateurs capitalistes que nos dirigeants légitiment et promeuvent !

Gérard Lahellec Sénateur des Côtes d'Armor

Contact Presse: Pauline Jacques (p.jacques@clb.senat.fr; 0788425838)